

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Piopolis tenue le 7 février 2023 à l'édifice municipal de Piopolis à 19h00 à laquelle sont présents:

Siège #1 - Mindy Giroux
Siège #2 - Nicole Charette
Siège #3 - Nancy Lafontaine
Siège #4 - Catherine Demange
Siège #5 - Sarah Carrier
Siège #6 - Paule Rochette (arriver à 19h20)

Est/sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Peter Manning. La directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, Maryse Morin, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2023-02-020

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE le projet d'ordre du jour présenté ci-dessous soit adopté en ajoutant les points suivants:

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 17 janvier 2023
- 4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE
 - 4.1 - Rapport de la directrice générale et greffière-trésorière
 - 4.2 - Rapport du maire
 - 4.2.1 - Rapport du Conseil des maires de janvier 2023
- 5 - PÉRIODE DES QUESTIONS
- 6 - CORRESPONDANCE
 - 6.1 - Bordereau des correspondances
- 7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 7.1 - Banque d'heures Infotech
 - 7.2 - Achat du recueil de règlements municipaux
 - 7.3 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement relatif à l'affichage des avis public sur le territoire de la municipalité
 - 7.4 - Forum des communautés forestières
 - 7.5 - Augmentation des mensualités du loyer situé au 407 rue Principale
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 9 - TRANSPORT
- 10 - HYGIÈNE DU MILIEU
 - 10.1 - Remplacement du panneau électrique - Station de pompage PP2
 - 10.2 - Commande d'un électro bac

- 11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
- 12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
 - 12.1 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement no 2023-04 relatif à la démolition d'immeubles**
 - 12.2 - Adoption : Deuxième projet de règlement no 2023-03**
 - 12.3 - Demande de modification au règlement de zonage - Zones de réserve et d'aménagement prioritaire**
 - 12.4 - Résolution d'engagement sur la préservation de la biodiversité dans le cadre de la COP15**
- 13 - LOISIRS-CULTURE**
 - 13.1 - Réseau Biblio de l'Estrie**
 - 13.2 - Demande de commandite - Triathlon international de Piopolis**
- 14 - FINANCES**
 - 14.1 - Comptes à payer**
 - 14.2 - Dépenses récurrentes**
- 15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES**
- 16 - VARIA**
- 17 - RAPPORT DES COMITÉS**
- 18 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2023-02-021

3.1 - Séance ordinaire du 17 janvier 2023

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 17 janvier dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE le procès-verbal du 17 janvier 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE

4.1 - Rapport de la directrice générale et greffière-trésorière

Aucun point.

4.2 - Rapport du maire

4.2.1 - Rapport du Conseil des maires de janvier 2023

Monsieur le maire informe les membres du conseil des points importants discutés au Conseil des maires de janvier dernier.

5 - PÉRIODE DES QUESTIONS

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - Bordereau des correspondances

Aucune correspondance a été reçue au cours du mois de janvier 2023.

7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2023-02-022

7.1 - Banque d'heures Infotech

ATTENDU QUE le personnel à l'administration municipale a besoin d'heures de consultation avec l'équipe de Sygem pour du dépannage ponctuel, les mises à jour du rôle d'évaluation et la préparation de la taxation ;

Il est proposé par la conseillère Nancy Lafontaine,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE la municipalité achète une banque d'heures de consultation et soutien technique de 14 heures à Infotech pour un total montant de 1 265 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-02-023

7.2 - Achat du recueil de règlements municipaux

ATTENDU QUE le recueil Le règlement municipal est un outil de référence pour les gestionnaires et officiers municipaux ;

ATTENDU QUE ce recueil est mis à jour annuellement en fonction de l'évolution législative et jurisprudentielle du droit municipal québécois ;

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Mindy Giroux,
Et résolu,

QUE la Municipalité autorise l'achat, à la Fédération québécoise des Municipalités, du recueil Le règlement municipal au montant de 310 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.3 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement relatif à l'affichage des avis public sur le territoire de la municipalité

Avis de motion est par les présentes donné par la conseillère municipale Nicole Charette qu'à une prochaine séance du conseil, sera adopté, le Règlement no 2023-05 relatif à l'affichage des avis public sur le territoire de la municipalité.

Ce règlement a pour objet de déterminer les modalités de publication de ses avis publics. Une copie du projet de règlement est déposée.

Copie dudit projet de règlement sera disponible pour consultation au bureau municipal et sur le site web de la municipalité.

2023-02-024

7.4 - Forum des communautés forestières

CONSIDÉRANT le Forum des communautés forestières qui aura lieu le mercredi 22 février 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE cet événement est présenté par le Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) et Produits forestiers Résolu, qui se tiendra sous le thème Les régions au cœur de l'aménagement du territoire forestier ;

Il est proposé par la conseillère Nancy Lafontaine,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

D'autoriser l'inscription de la conseillère municipale Paule Rochette et de la mandater pour représenter la municipalité lors de cet événement.

QUE cette dépense au montant de 275 \$ plus les taxes applicables soit payée à même le poste budgétaire Formation élus (02-110-00-454).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-02-025

7.5 - Augmentation des mensualités du loyer situé au 407 rue Principale

ATTENDU QUE le Tribunal administratif du logement (TAL) a dévoilé en janvier 2023 des estimations moyennes d'augmentation de base notamment de 2,8% pour un logement chauffé à l'électricité:

Il est proposé par la conseillère Nancy Lafontaine,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

QUE la Municipalité procède à l'envoi d'une lettre au locataire du 407 rue Principale afin de l'informer de la hausse du coût du loyer, effective au 1^{er} juillet, et au montant mensuel de 680 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

9 - TRANSPORT

10 - HYGIÈNE DU MILIEU

2023-02-026

10.1 - Remplacement du panneau électrique - Station de pompage PP2

ATTENDU l'état de dégradation du panneau électrique de la station de pompage PP2 ;

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

QUE la Municipalité autorise le remplacement du panneau électrique de la station de pompage PP2 ;

QUE la Municipalité retient l'offre de service de Philippe Mercier inc. au montant de 2 838 \$ plus les taxes applicables ;

QUE cette dépense soit payée à même le poste budgétaire Entretien et réparation réseau eaux usées (02-415-00-520).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-02-027

10.2 - Commande d'un électro bac

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite encourager les citoyens à améliorer le tri et la récupération des matières résiduelles ;

ATTENDU QUE l'entente de prestation de services déposée par Électro bac Inc. permet à la municipalité de favoriser, sur son territoire, la récupération des déchets électroniques pour leur recyclage ou leur remise à neuf.

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Mindy Giroux,

Et résolu,

D'autoriser l'achat d'un Électro bac au coût annuel de 899 \$ plus les taxes applicables payé à même le poste budgétaire Comité environnement (02-470-00-970).

QUE le maire et/ou la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisé à signer l'entente de prestation de services d'une durée de 3 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

12.1 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement no 2023-04 relatif à la démolition d'immeubles

Je, soussigné, Sarah Carrier, conseillère, donne avis qu'il sera présenté lors d'une séance, un projet de RÈGLEMENT NO 2023-04 RELATIVEMENT AU RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES

Le projet de règlement vise :

- Inclure des dispositions relatives à la démolition d'immeubles patrimoniaux.

2023-02-028

12.2 - Adoption : Deuxième projet de règlement no 2023-03

ATTENDU QUE la Municipalité de Piopolis a également entrepris la modification de certaines dispositions de son règlement de zonage No 2006-009 ;

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par la conseillère Nancy Lafontaine,

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil de la Municipalité de Piopolis adopte le second projet de règlement suivant :

RÈGLEMENT No 2023-03 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 2006-009 AFIN D'EMPÊCHER LA MISE EN PLACE DE RÉSIDENCES DE TOURISME SUR LE BORD DU LAC MÉGANTIC, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QUE conformément à la Loi, les démarches nécessaires à la procédure d'approbation référendaire de ces règlements soient entreprises ;

QUE le conseil municipal mandate sa directrice-générale et greffière-trésorière pour qu'elle prépare, publie et affiche les différents avis nécessaires à la présente démarche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-02-029

2023-02-030

12.4 - Résolution d'engagement sur la préservation de la biodiversité dans le cadre de la COP15

Résolution d'engagement de la municipalité de Piopolis d'agir concrètement dans le contexte de la COP15 pour vivre en harmonie avec la nature, arrêter le déclin de

la nature et freiner la perte de biodiversité.

CONSIDÉRANT le fait que la COP15 représente un moment unique pour que les gouvernements de tous les niveaux adoptent une réponse ambitieuse pour s'attaquer aux causes sous-jacentes de la crise de la biodiversité ;

CONSIDÉRANT QU'il y a urgence d'agir pour freiner la perte de biodiversité, la disparition d'espèces menacées et la destruction d'écosystèmes uniques ;

CONSIDÉRANT les effets positifs de la nature sur la santé des populations ;

CONSIDÉRANT les objectifs de conservation de 30 % du territoire québécois en 2030 ;

CONSIDÉRANT QUE les villes, par les pouvoirs qu'elles possèdent en matière d'aménagement et de planification du territoire, sont des acteurs incontournables de la préservation de la biodiversité ;

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Mindy Giroux,
Et résolu,

QUE la municipalité s'engage :

- À s'enquérir de l'état de la biodiversité sur son territoire et de s'assurer de maintenir le suivi sur ce dernier,
- À donner la primauté à la préservation de la biodiversité dans la planification territoriale, afin de s'assurer de l'atteinte des cibles internationales en matière de connectivité écologique et de protection du territoire,
- À participer à l'effort de restauration des écosystèmes dégradés en priorisant les habitats d'espèces indigènes, les milieux humides et riverains ainsi que les espaces naturels à proximité,
- À soutenir les projets d'aires protégées sur le territoire, afin d'atteindre les cibles de 30 % de protection d'ici 2030,
- À protéger immédiatement, intégralement et durablement les habitats des espèces à situation précaire,
- À participer à assurer un meilleur contrôle des espèces exotiques envahissantes afin de limiter ou contrer leur progression, en misant sur la concertation et la sensibilisation,
- À viser l'élimination complète des pesticides dangereux d'ici 2030,
- À prioriser des solutions pour favoriser l'accès à des milieux naturels pour vos citoyens.

13 - LOISIRS-CULTURE

2023-02-031

13.1 - Réseau Biblio de l'Estrie

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est membre du Réseau BIBLIO de l'Estrie;

CONSIDÉRANT QUE le Réseau BIBLIO de l'Estrie a conservé le taux à 3,95 \$ par citoyen pour la cotisation annuelle des municipalités pour l'année 2023.

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

QUE la conseillère municipale Mindy Giroux soit désignée comme responsable du dossier bibliothèque.

QUE la municipalité renouvelle son adhésion 2023 au Réseau BIBLIO de l'Estrie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.2 - Demande de commandite - Triathlon international de Piopolis

ATTENDU QUE M. Félix Guèvremont, organisateur du nouveau Triathlon international de Piopolis, a adressé une demande d'aide financière à la municipalité de Piopolis ;

ATTENDU QUE le conseil souhaite soutenir cette initiative et bénéficier du plan de visibilité en tant que Commanditaire OR soit le commanditaire officiel du triathlon enfants et du Demi-marathon dans le cadre du Triathlon international de Piopolis

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

QUE la municipalité de Piopolis accorde une aide financière de 2 000\$ pour soutenir financièrement la première édition du Triathlon international de Piopolis.

QUE cette commandite soit payée à même le poste budgétaire Subventions pour les loisirs et la culture (02-700-00-970)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14 - FINANCES

2023-02-032

14.1 - Comptes à payer

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par la conseillère Mindy Giroux,
Et résolu,

QUE les comptes apparaissant sur la liste jointe aux présentes soient payés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.2 - Dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes du mois de janvier 2023 est déposée aux membres du Conseil.

2023-02-033

15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES

16 - VARIA

Aucun sujet à traiter.

17 - RAPPORT DES COMITÉS

Conseillère # 1 Mme Mindy Giroux

Politique de la famille, des aînés et responsable de la vie communautaire, loisirs et culture, environnement
Comités : Plan vert

Conseillère # 2 Mme Nicole Charette

Mairesse suppléante, administration générale, règlements, politiques et ententes intermunicipales
Comités : Comité consultatif d'urbanisme (CCU), APLM, Association touristique et

culturelle de Piopolis (ATCP)

Conseillère # 3 Mme Nancy Lafontaine

Dossiers : Sécurité incendie

Comités : Comité culturel de Piopolis

Conseillère # 4 : Mme Catherine Demange

Aménagement, urbanisme et développement, règlements, politiques et ententes intermunicipales

Comités : Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Conseillère # 5 : Mme Sarah Carrier

Voirie et transport, règlements, politiques et ententes intermunicipales

Comités :

Conseillère # 6 : Mme Paule Rochette

Environnement

Comités : Comité développement local de Piopolis (Cœur villageois, Route des sommets), Plan vert

Maire : M. Peter Manning

Gestion des actifs, responsable de l'information, sécurité publique, administration générale

Comités : Conseil des maires et comités MRC, Conseil régional de l'environnement Estrie, Municipalités riveraines du lac Mégantic

18 - PÉRIODE DE QUESTIONS

2023-02-034

19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,

QUE la séance soit levée; il est 19 h 43.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maryse Morin, directrice générale adjointe
& greffière-trésorière adjointe

Peter Manning, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT - Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.

Maryse Morin, Directrice générale adjointe
& greffière trésorière

Je, Peter Manning, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Peter Manning,
Maire

Liste des comptes à faire approuver pour le mois de février 2023

	Fournisseurs	Description	Montant à payé
164	ADMQ	Formation en salle - Traitement des demandes d'accès aux documents	442,65 \$ 442,65 \$
	Alarme Sherbrooke	Caméra anti-vandale avec vison de nuit (2753,65\$ tx incl) Acompte de 30 % Réso	826,10 \$ 826,10 \$
931	Avantis Coopérative	Boulon 5/16, nettoyeur debouchoir deglacant - Fourn garage Roue pneumatique, coude polymere, cylindre prop - Fourn garage	39,06 \$ 74,99 \$ 114,05 \$
272	Communication Plus	Émetteur-récepteur mois 01-03-2023 au 01-04-2023	182,81 \$ 182,81 \$
1196	CTMatic	15' CAT6 Snagless UTP cable - Biblio	14,94 \$ 14,94 \$
1218	DHC Avocats	Forfait téléphonique période du 1er janv au 31 déc 2022 Demande introductive en démolition Location court terme et usage illégal	459,90 \$ 256,97 \$ 863,75 \$ 1 580,62 \$
45	Dubé Équipement Bureau	Papier paperline 81/2x11, 81/2x14 - Bureau Boîte d'entreposage lettre / légal	32,16 \$ 40,80 \$ 72,96 \$
184	Enseignes Bouffard Inc.	Enseignes glissade et autres	324,14 \$ 324,14 \$
	Gulaine Bouchard	Atelier d'initiation à l'automassage - Samedis Entres-Nous	200,00 \$ 200,00 \$
46	Gosselin	Bougie, chaine 18", filtre essence, main d'œuvre - Scie a chaine	170,68 \$ 170,68 \$
	Infotech	Achat banque heure (14hrs)	1 454,43 \$ 1 454,43 \$
	Jos & Déco	Achat d'accessoires - aménagement bureau Toile a rouleau - Salle réunion étage Toile a rouleau - Bureaux municipaux Toile a rouleau - Bibliothèque	285,66 \$ 1 659,90 \$ 2 700,92 \$ 2 041,77 \$ 6 688,25 \$
	Laurence Campeau	Atelier Yoga & outils bien être -Samedis Entres-Nous	200,00 \$ 200,00 \$
1223	Laswson Products	Disk HC, Moly Coat, Shirink tubing - Four garage	907,88 \$ 907,88 \$
1271	Lunick intelligence technologique	Vér antivirus, office 365, inst open office + imprimante Biblio	209,25 \$ 209,25 \$
773	Madeleine Chalifour	Animation et coordination - Les Samedis Entres-Nous Remboursement achats - Les Samedis Entres-Nous	1 380,00 \$ 93,84 \$ 1 473,84 \$
16	Le Magasin Général	Achats aliments pour Les Samedis Entres-Nous Essence camionnette -2023-02-02 Essence camionnette -2023-02-06 Achats aliments pour Les Samedis Entres-Nous Café garage Achats aliments pour Les Samedis Entres-Nous Achat lait pour Les Samedis Entres-Nous Achats eau Naya pour Les Samedis Entres-Nous Essence camionnette 2023-02-14 Essence camionnette 2023-02-20 Essence bidon patinoire 2023-02-14 Essence camionnette 2023-02-28	91,82 \$ 113,50 \$ 118,93 \$ 81,75 \$ 51,99 \$ 253,83 \$ 2,30 \$ 3,99 \$ 108,92 \$ 148,45 \$ 40,00 \$ 136,88 \$ 1 152,36 \$
1156	Manisoft	Contrat servie du 1er avril 2023 au 31 mars 2024- Camping	1 264,73 \$ 1 264,73 \$
	Marc Lecours	Atelier - Identification de champignons sauvages - Sam Entres-Nous	200,00 \$

			200,00 \$
943	Machinerie CH	Plaque de garniture - Backo Filtre combustible - Backo Filtre combustible - Backo - Crédit Plaque de garniture - Backo - Crédit Lame d'attaque + patin - Petit tracteur	2 946,81 \$ 451,71 \$ (126,86) \$ (947,46) \$ 521,30 \$ <u>2 845,50 \$</u>
1205	Marie-christine Picard	Rencontre Station de lavage - février	<u>1 932,96 \$</u> 1 932,96 \$
1246	Mindy Giroux	Duo T.1 et T.2 Route Rurale - Biblio	<u>40,00 \$</u> 40,00 \$
1215	Numérique.ca	Module de creation de formulaires	<u>574,88 \$</u> 574,88 \$
1224	Nixo	Syst. Épuration eaux usées - Plan d'action	<u>101,76 \$</u> 101,76 \$
1245	Orbilty	Contrat de service Logiciel janvier 2023 Contrat d'entretien équip et matériel inf - janvier 2023 Contrat de service Logiciel février 2023 Contrat d'entretien équip et matériel inf - janvier 2023	574,88 \$ 459,90 \$ 574,88 \$ 459,90 \$ <u>2 069,56 \$</u>
603	Petits Plaisirs du Lac 2022	Buffet - Les samedis Entres-Nous	<u>454,16 \$</u> 454,16 \$
48	Phillippe Mercier Inc	Remplacement de 3 lumières de rue - intervention nacelle	<u>1 477,01 \$</u> 1 477,01 \$
111	Pièces d'autos L.Veilleux	Hose, Fitting, boyau forsaflex - Inter 2020 Chaîne premium 10 PI + maille - Tracteur	41,24 \$ 71,90 \$ <u>113,14 \$</u>
1127	Purolator	Machinerie CH Cooks - Pièces pour Garage	<u>26,97 \$</u> 26,97 \$
190	Raymond Chabot Grant Thornton	Mission d'audit exercice terminé au 31 déc. 2022 1/2 Honoraires pour services professionnels rendus - Station de lavage	8 048,25 \$ 2 868,62 \$ <u>10 916,87 \$</u>
37	Ressorts Robert Traction Mégantic inc.	Power steering fluid Deutsch female, Deutsch male terminal - Inv garage Huile 5W30 5L, Led a,bre beacpm med - Camionette + Inv garage Assemblage/feu DR - Inter 2006 Wypall serv usage gen, Hose 3/8 X 50" - fourn garage Cylindre électrique pour clapet souff	42,27 \$ 27,04 \$ 382,38 \$ 148,97 \$ 319,12 \$ 124,17 \$ <u>1 043,95 \$</u>
463	Robitaille Équipement Inc.	Crédit Bâti convoyeur transversal Lame à bloc, lame Joma, lame CA-GNB Lame mobile, lame à bloc CA3	(2 998,14) \$ 4 708,81 \$ 4 759,97 \$ <u>6 470,64 \$</u>
955	Serge Gaudard	Remboursement Client: 7041 67 6665 - Sentier SEPAQ	<u>22,50 \$</u> 22,50 \$
635	Tourisme Cantons-de-L'Est	Guide touristique officiel 2023-2024	<u>114,98 \$</u> 114,98 \$
1292	Total porte	Moteur industriel Liftmaster, dépl, main d'œuvre - Porte garage	<u>1 711,21 \$</u> 1 711,21 \$
1077	Vitrine Virtuelle	Conception site web Camping / Location mensuel	<u>80,48 \$</u> 80,48 \$
1114	Weblex Design inc.	Licence annuelle - Conseil sans papier	<u>2 916,10 \$</u> 2 916,10 \$
1037	Xerox Canada Ltee	Copies tirées du 25 janv. au 27 fév 2023	<u>487,10 \$</u> 487,10 \$
		Grand total des dépenses à faire approuver	<u>50 879,46 \$</u>

Liste des dépenses récurrentes pour le mois de Février 2023

Fournisseurs	Description	Montant payé
Receveur Général du Canada	Remises de L'employeur 13125 9590 RP0001	3 890,05 \$ <u>3 890,05 \$</u>
Ministre du Revenu du Québec	Remises de L'employeur 13125 9590 RP0001	10 147,31 \$ <u>10 147,31 \$</u>
AIM Recyclage Lac-Mégantic	Récupération de rebuts 3 janvier Récupération de rebuts 01-06-08 février Récupération de rebuts 16 février Récupération de rebuts 20-21 février	28,74 \$ 279,39 \$ 77,61 \$ 425,29 \$ <u>811,03 \$</u>
ACCEO Solutions Inc	Sauvegarde en ligne - février 2023	51,68 \$ <u>51,68 \$</u>
Bell	Internet de la Halte février 2023	98,88 \$ <u>98,88 \$</u>
Câble-Axion	Internet + ligne téléphone - Camping février Internet bureau + ligne ascenseur février Ligne internet - Garage février Internet Quai - Février Internet + ligne téléphonique- Maison L-G février	151,09 \$ 214,57 \$ 63,18 \$ 109,17 \$ 112,12 \$ <u>650,13 \$</u>
Eurofins	Échant. 6647692-694-6697580 Eau potable Échant. 6598473 - 6647695 Eaux usées Échantillon 6647696 Eaux usées	132,80 \$ 313,88 \$ 174,19 \$ <u>620,87 \$</u>
Fédération Assurances	Assurance Municipalite Combinée	272,50 \$ <u>272,50 \$</u>
Fédération Québécoise des municipalités	Recueil Le Règlement municipal	366,89 \$ <u>366,89 \$</u>
Focus	Frais mensuel du mois février	203,50 \$ <u>203,50 \$</u>
Harnois Énergies	Mazout 578,1000L a 1,3480 garage 27-02-2023 Mazout 542,1000L a 1,4200 garage 03-02-2023 Mazout 551,8000L a 1,3530 garage 16-02-2023 Mazout 402,5000L a 1,4400 MLGauthier 02-02-2023 Diesel saisonnier 2 484,3000 a 1,6615 garage 06-02-2023 Mazout 205,3000L a 1,3620 Édifice municipal 13-02-2023 Mazout 201,7000L a 1,3530 Édifice municipal 06-02-2023 Mazout 344,5000L a 1,4400 Édifice municipal 02-02-2023 Mazout 266,9000L a 1,3420 Édifice municipal 22-02-2024 Diesel saisonnier 2 594,7000 a 1,6505 garage 22-02-2023 Mazout 219,4000L a 1,3480 Édifice municipal 27-02-2024 Mazout 424,1000L a 1,3480 MLGauthier 27-02-2023	895,98 \$ 885,05 \$ 858,39 \$ 666,40 \$ 4 745,78 \$ 321,49 \$ 313,77 \$ 570,37 \$ 411,82 \$ 4 923,86 \$ 340,04 \$ 657,30 \$ <u>15 590,25 \$</u>
Hydro Québec	Électricité du 2023-01-07 au 2023-02-06 - Système de chauffage	476,63 \$ <u>476,63 \$</u>
MRC du Granit	Facturation Inspecteur bâtiment - janvier 2023 Droits sur les mutations immobilières (sept - décembre) Adoption de 3 règlement de zonage 2021-04, 2022-05, 2022-08	1 182,50 \$ 180,00 \$ 735,00 \$ <u>2 097,50 \$</u>

Primus	Téléphone garage 2022-12-22 au 2023-01-21	82,07 \$
		<u>82,07 \$</u>
Visa	Achats - timbres, publipostage, ect,,	3 097,28 \$
		<u>3 097,28 \$</u>
Xerox	Location photocopieur	178,00 \$
		<u>178,00 \$</u>
	Grand total des dépenses réccurentes	<u>38 634,57 \$</u>

Factures payées au cours du mois décembre 2022

Administration	Cellulaire 19 janvier au 18 fév 2023	55,00 \$
	Versement REER	628,80 \$
	Erasable Gel pens, fine point - Multicolore	12,64 \$
	Erasable Gel pens, fine point - Bleue	12,39 \$
	Boîte d'entreposage lettre / légal	14,68 \$
	Café bureau + lait 13-02-2023	23,18 \$
	Café bureau + lait 22-02-2023	23,18 \$
		<u>769,87 \$</u>
Voirie	Cellulaire févrierf 2023	50,00 \$
		<u>50,00 \$</u>
Projet	Jeu Spikeball	103,45 \$
		<u>103,45 \$</u>
	Grand total des dépenses payées au cour du mois	<u>923,32 \$</u>